

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
De la Commune d'ASPREMONT (06790)****Séance du 11 Avril 2024**

Date de  
convocation :  
05.04.2024

L'an deux mille vingt-quatre et le onze avril à 19h00, le Conseil Municipal de la commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur le Maire, Pascal BONSIGNORE.

**Présents :**

M. BONSIGNORE Pascal

M. PIERACCINI Joel  
Mme GIAUFFRET Caroline  
M. ARZANI Jean-Pierre  
Mme FAYOLLE Patricia  
M ANDRIO Franck  
M. MERCIER Thierry  
Mme VONNER Isabelle  
M. BARBIER Olivier.  
Mme HAM Emmanuelle  
M. GIOAN Aimé

**Excusés avec procuration :**

- Madame ASSO CHARNET Geneviève a donné pouvoir à Monsieur le Maire
- Monsieur CHAIX Michel a donné pouvoir à Monsieur PIERRACINI Joel
- Monsieur ANDRIO Franck a donné pouvoir à Monsieur ARZANI Jean-Pierre
- Monsieur COUBETERGUES Benoit a donné pouvoir à Madame GIAUFFRET Caroline
- Madame SALET Cathy a donné pouvoir à Madame FAYOLLE Patricia
- Madame GIGNOUX Laure a donné Mme HAM Emmanuelle

**Absente excusée** : Madame PERNOT Chantal

**Absent** : Monsieur LE MORVAN Gilles

Madame HAM Emmanuelle a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 11  
Pouvoirs : 6  
Votants : 17

Vu le règlement départemental des aides aux collectivités,

**Considérant** que le Département soutient le milieu artistique avec la multiplication des événements qui font appel à des artistes, mais également avec un soutien actif aux actions culturelles des associations et des communes sur l'ensemble du territoire départemental.

Madame Patricia FAYOLLE propose d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 20 000 euros auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la programmation de ses activités culturelles,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention d'un montant de 20 000 euros auprès du Conseil Départemental des Alpes-Maritimes pour la programmation 2024 de ses activités culturelles de la commune.

FAIT et DELIBERE en Mairie les jours, mois et an que-dessus.

Aspremont, le 15 avril 2024



Le Maire,

Pascal BONSIGNORE